

# Rapport anniel 2002

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **98 (2003)**

Heft 2

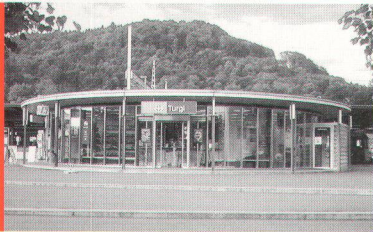
PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Rapport Annuel 2002

## 1. Conseils et projets

### Conseils

Depuis quelques années, l'activité des conseillers techniques et juridiques de Patrimoine suisse subit une mutation. La plupart des sections disposent aujourd'hui de leur propre réseau de conseillers compétents. Elles ont donc un peu moins tendance que par le passé à faire appel aux conseillers élus de Patrimoine suisse. Grâce aux compétences que possède le secrétariat, maints cas peuvent aussi être réglés directement entre celui-ci et les responsables des sections.

### Musée national suisse de Zurich

En ce qui concerne l'agrandissement du Musée national suisse, Patrimoine suisse lance une mise en garde contre toute envolée euphorique dans l'inconnu. Toutefois, il n'existe pas de concept convaincant pour le développement de l'ensemble du Groupe Musée Suisse, ni d'explications plausibles indiquant pourquoi d'autres sites en dehors du Platzspitz n'entrent pas en considération, ni de stratégie pour assurer le financement de l'exploitation future. Après la décision du Conseil fédéral de différer le projet de quelques années pour des raisons financières, le temps ne manque pas pour régler les questions en suspens.

### Un Landmark Trust pour la Suisse?

Au colloque organisé par Patrimoine suisse à Kandersteg, nous avons présenté la fondation anglaise Landmark Trust et montré comment le patrimoine bâti pouvait être exploité par le tourisme et la population sensibilisée à l'architecture. La fondation anglaise se voue au sauvetage de monuments menacés de disparition et les transforme en appartements de vacances. La location permet de couvrir les frais d'entretien. Les hôtes et le public apprennent ainsi à apprécier la valeur de ces témoins du passé. Patrimoine suisse envisage de créer un modèle analogue en Suisse. Les travaux préliminaires ont été entrepris.

### Gare de Rapperswil (SG)

Dans le bras de fer autour de la sauvegarde de la gare de Rapperswil, nous avons franchi une étape importante. Après avoir réclamé pendant des années une étude sérieuse pour savoir si cet édifice historique était digne de protection, nous avons fini par inciter les CFF à demander une expertise à la commission fédérale des monuments historiques. Les conclusions de cette étude détermineront assurément l'avenir de ce monument.

### Ecu d'or 2002: patrimoine industriel

Avec le bénéfice de la vente de l'Ecu d'or, Patrimoine suisse soutient différents projets concernant le patrimoine industriel: non seulement des sites de production à proprement parler, mais aussi un grand nombre d'autres ouvrages comme des cités ouvrières, des villas d'industriels, des jardins d'enfants ou des magasins. Les ensembles industriels n'étaient pas seulement la vitrine de la richesse et de la puissance des fabricants, ils symbolisaient également une ère nouvelle et un monde meilleur. Après la forte baisse de la production industrielle, beaucoup de ces édifices ont commencé à se dégrader. La population a mis du temps à prendre conscience de leur existence. Ils ne sont pas encore suffisamment appréciés pour leur valeur intrinsèque et encore moins considérés comme des monuments dignes de protection.

### Projets de l'Ecu d'or

La réalisation des projets soutenus en 1991 par l'Ecu d'or (fermes de montagne) s'est achevée en 2002. Lors de l'inauguration qui s'est déroulée à la ferme de Grosshostatt à Kerns (OW), un chèque de 60'000 francs a été remis au jeune et dynamique chef d'exploitation. La construction possède un équipement d'une grande richesse et contient encore un important volume bâti originel. La dernière contribution versée au titre de l'Ecu d'or 1991 a été remise au Zehntenstadel de Mund (VS), le village du safran.

Le produit de la vente de l'Ecu d'or 1998, placé à l'enseigne des rues à vivre, a permis en 2002 de soutenir le réaménagement exemplaire de la traversée de Rorschacherberg (SG) et le pavage de la Platta Mala, à St. Maria (GR). Le projet de Miécourt (JU) est en cours de construction.

### Moulin de Ftan

Les projets visant à aménager un centre de Patrimoine suisse exploité professionnellement dans le moulin de Ftan ont été retirés aussi longtemps que subsiste l'usufruit qui grève actuellement le moulin de Ftan. Avec l'aide d'une société locale, l'accès des visiteurs et les activités de meunerie doivent cependant être intensifiés et améliorés.

### Villa Favorita, Lugano (TI)

L'avenir de la Villa Favorita, à Lugano-Castagnola, est incertain. Après la mort du mécène Hans Heinrich Thyssen-Bornemisza en avril 2002, il faut s'attendre à la vente de la propriété et du parc attenant. En cas de changement de propriétaire,

# Rapport Annuel 2002

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA  
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Patrimoine suisse tient beaucoup à ce que la villa et le grand parc qui borde le lac sur 800 m restent accessibles au public. Nous avons invité la Confédération à envisager l'acquisition de la propriété, malheureusement sans obtenir de réponse favorable. L'ensemble conviendrait particulièrement bien à des fins de représentation.

## Masseria di Cornaredo, Lugano (TI)

La métairie de Masseria di Cornaredo est l'un des derniers témoins de l'architecture paysanne des environs de la ville de Lugano. Cet ensemble, qui abrite en particulier un très beau pressoir, fait partie du Parco di Trevano et puise ses racines au XIV<sup>e</sup> siècle. La ville, qui en est propriétaire, l'a totalement négligé ces dernières années. Sur place, un comité dont fait partie la section tessinoise de Patrimoine suisse (STAN), lutte pour sauvegarder cet objet. Le projet a un aspect exemplaire et est l'occasion de présenter l'activité de Patrimoine suisse au grand public. Le Bureau a donc décidé de constituer une provision de 20 000 francs pour soutenir le projet.

## Fondazione Valle Bavona

L'activité de la Fondazione Valle Bavona est devenue l'un des piliers incontournables de la protection du paysage dans le Val Bavona. La collaboration entre les communes politiques de Bignasco et Cavigno et les deux communes bourgeoises a donné de bons résultats et passe pour un modèle de ce que doit être la sauvegarde des paysages ruraux traditionnels. Les contributions régulières provenant du legs Rosbaud assurent à long terme l'entretien d'innombrables minuscules parcelles et petits chemins, ainsi que celui des châtaigneraies traditionnelles. Des projets dont le but est de favoriser le goût pour le paysage et l'intérêt pour son histoire sont aussi soutenus ponctuellement. Grâce à une nouvelle contribution extraordinaire de 50'000 francs, la fondation a pu acquérir une maison de San Carlo en bon état de conservation et sous protection des monuments historiques, qui devrait servir de seconde antenne pour le travail d'information.

## Classement en zone à bâtir à Guggenbühel, Wolfhalden (AR)

Rarement, un cas soulevé par Patrimoine suisse aura provoqué autant de remous dans l'opinion publique que la demande de déclassement déposée par la famille de Michael Schumacher, le roi de la Formule 1. Une zone à bâtir isolée du domaine urbanisé aurait dû être créée, ce qui a amené Patrimoine suisse à faire opposition au motif de l'incompatibilité de ce projet avec la législation sur l'aménagement du territoire. Les négociations autour du tapis vert n'ont rien donné, et Schumacher a retiré son projet au vu de la très claire situation juridique. D'un côté, nous sommes heureux de voir que la loi n'est pas restée lettre morte, de l'autre, il est décevant de n'avoir pas pu trouver de solution de rechange. Mais la responsabilité de l'impasse doit être imputée à l'évidence aux exigences exorbitantes du maître de l'ouvrage et à l'absence de souplesse de la commune.

## Pétition Riccahaus, Brigue (VS)

Le travail accompli dans le cadre de la pétition destinée à sauver la maison Ricca, à Brigue, qui a recueilli plus de 4000 signatures, devrait avoir payé. Le Conseil d'Etat valaisan a renvoyé une demande de démolition de la Ville de Brigue à l'instance précédente, pour réexamen. La conséquence logique de cette décision devrait être la mise sous protection de l'édifice figurant à l'inventaire.

## NLFA et Rail 2000

Les travaux en vue du percement du tunnel de base du Gothard vont désormais bon train. Après que le Conseil fédéral est entrée en matière sur la «variante en long tunnel» dans le canton d'Uri, la situation a changé pour le raccordement dans la région Altdorf/Rynächt et il a ainsi été possible d'obtenir la réduction massive d'un gigantesque remblai. Patrimoine suisse et d'autres organisations de protection de l'environnement sont encore intervenus dans d'autres domaines concernant la revitalisation des terrains marécageux Isla à Sedrun, le tronçon du Monte Ceneri, avec un viaduc et les portails du tunnel, et le centre pour visiteurs de Pollegio.

Le percement du tunnel de base du Lötschberg est déjà encore plus avancé. Quelque 70% des tubes sont creusés. Des interventions ont eu lieu, motivées par le tunnel paravalanches de Mitholz, le déplacement de la route du Lötschberg, des modifications du projet dans la région de Rarogne et le tunnel Engstlige exploité à ciel ouvert.

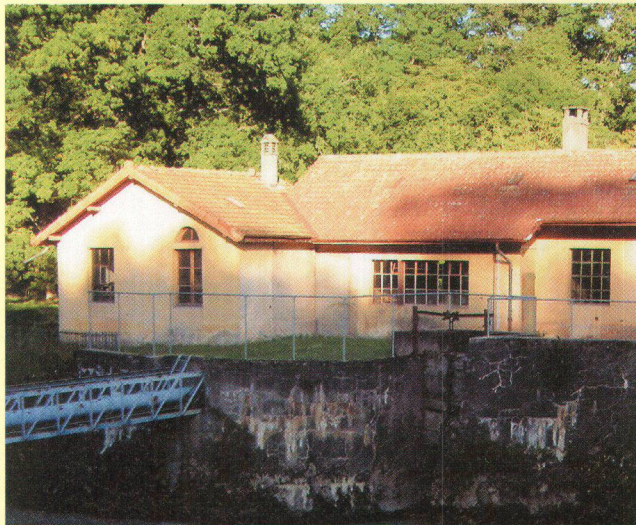
En ce qui concerne les projets dans le cadre de Rail 2000, le travail s'est concentré une fois de plus sur le tronçon Mattstetten-Rothrist. Les interventions, de concert avec les autres organisations de protection de l'environnement, ont porté sur de nombreuses améliorations et la surveillance des charges découlant de l'approbation du projet. Dans la région Liestal-Sissach, la «variante en long tunnel» a été retenue pour le Wisenberg. Elle tient le mieux compte des intérêts de l'environnement.

## Gondo (VS)

La création de la fondation Stockalperturm, placée sous la présidence de l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi, a marqué d'une pierre blanche la reconstruction du village dévasté par la tempête. Patrimoine suisse est représenté au conseil de fondation en la personne de Stefan Walther, de Brigue. Patrimoine suisse a continué de s'engager en faveur d'une structure de coordination et de marketing dans le domaine du tourisme doux ainsi que pour la création d'un parc paysage.

## Conseils techniques et juridiques

La votation communale de Stein am Rhein (SH) sur la démolition de la fabrique «Nudli» n'a pas eu le résultat escompté par Patrimoine suisse. Ce qui est particulièrement choquant c'est que l'achat de la fabrique digne de protection et sa dé-



**Dortoirs de grand style : Château Schwandegg, Waltalingen ZH**  
**Ecu d'or 2002 : Patrimoine industriel à Vessy GE**  
**A sauver : Masseria di Cornaredo, Lugano TI**

molition sont financés par une fondation dont le but est en réalité la sauvegarde des sites construits.

Dans la commune de Rheinach (BL), où le plan d'aménagement est sur le point d'être modifié, Patrimoine suisse a entamé une vaste campagne d'information sur le thème du patrimoine. Un certain nombre de monuments importants doivent être présentés aux habitants dans le journal local.

Le canal du moulin et le déversoir latéral du couvent de Wettingen (AG) ont été comblés il y a des dizaines d'années au moment de la construction de l'usine électrique sur la Limmat. Ces précieux témoins du patrimoine des chartreux

auraient dû être détruits lors des travaux de rénovation. Patrimoine suisse est parvenu à négocier un compromis entre les intérêts de la protection de la nature et ceux de la préservation des biens culturels, et à sauver une partie de cet ensemble historique.

Avec d'autres organisations environnementales, Patrimoine suisse a déposé un recours contre la construction d'un port de plaisance à Kesswil (TG). Cette zone sensible du Bodensee ne supporterait pas une telle atteinte. Le tribunal administratif cantonal a accepté entièrement le recours, sur quoi la commune a porté l'affaire devant le Tribunal fédéral, dont l'arrêt n'est pas encore tombé.

# Rapport Annuel 2002

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA  
PROTECZIUN DA LA PATRIA

A l'instigation du Heimatschutz bernois, le Tribunal fédéral a prononcé un arrêt important pour le canton de Berne. Dorénavant, les préfets ne pourront plus délivrer d'autorisations dérogoatoires suivant l'art. 24 LAT. Cette compétence sera exercée de manière centralisée par l'administration cantonale.

A Uznach (SG), les CFF ont demandé de pouvoir démolir l'ancien poste d'aiguillage dans le cadre des travaux de réfection de la gare. Patrimoine suisse a fait opposition, du moment que le bâtiment en question, qui mérite d'être conservé, se prête parfaitement à une nouvelle affectation. Des pourparlers ont lieu avec des milieux intéressés en vue de lui trouver une nouvelle destination.

A Marbach (LU), une vieille ferme devrait être démolie selon les plans du propriétaire, qui souhaite édifier une construction plus grande à un autre endroit. Ce projet soulève des questions de principe relatives au traitement conforme à la loi de maisons d'habitation en dehors de la zone à bâtir. Patrimoine suisse est d'avis que le nouveau bâtiment ne préserve pas l'identité de l'ancienne construction et ne respecte pas les objectifs supérieurs de l'aménagement du territoire. Le recours que nous avons déposé à ce sujet est pendant au tribunal administratif cantonal.

Dans le canton de Lucerne, les gares du Seetal doivent toutes être refaites. Avec le concours de la section de Suisse centrale, il a été possible d'empêcher la démolition de la gare de Baldegg (LU). Seule construction en pierre de ce tronçon, elle pourra être conservée.

A Bösinggen (FR), Patrimoine suisse s'engage contre la construction d'un hangar d'engraissement des porcs, d'une dimension de 124 mètres sur 23, à proximité immédiate du château protégé de Vogelshus. La halle devrait se situer en partie dans la zone sous protection des sites construits. L'affaire est entre les mains du tribunal administratif cantonal.

Patrimoine suisse a eu gain de cause au Tribunal fédéral dans une action dirigée contre les parties construites en toute illégalité de l'immeuble locatif Wenk à Gonten (AI). La démolition ordonnée est maintenant systématiquement retardée. Le propriétaire a de nouveau laissé passer un délai sans rien entreprendre. Le district est maintenant invité à décider l'exécution d'office. Patrimoine suisse s'emploie par tous les moyens à faire respecter et appliquer le droit en vigueur.

Pour la première fois, les voies de droit que les associations recourantes ont empruntées ont été systématiquement enregistrées et évaluées. Il est apparu en l'occurrence que nous obtenions très souvent gain de cause. Il a fallu s'accommoder d'une décision négative, prononcée par une autorité ou un tribunal, dans moins d'un tiers des cas. Au vu de

ces résultats, la grande majorité des cas s'est conclue de manière favorable.

## Contributions versées à des projets

Durant l'année sous revue, les projets suivants ont obtenu le versement de la contribution qui leur avait été promise ces années passées: la chapelle de Gesola à Someo (TI), le fournil de Bellwald (VS), la rénovation de la scierie, du moulin à grains et du moulin à foulon à Blatten (VS).

## 2. Information et relations publiques

### Revue Heimatschutz/Sauvegarde

L'année 2002 a été proclamée Année de la montagne par l'ONU. Le numéro 1/02 de notre périodique a abordé le thème de la montagne en examinant l'évolution du paysage alpin au confluent de l'agriculture et du tourisme. Le numéro 2/02 a traité des routes dans le paysage. Satisfaire à la fois les aspirations à la mobilité, la sécurité des transports, la protection du paysage, la protection contre le bruit, et la liste n'est pas exhaustive, revient à résoudre la quadrature du cercle.

La population et la conservation des monuments historiques vouent aujourd'hui trop peu d'attention à l'architecture de l'après-guerre. De nombreux édifices de cette époque possèdent cependant des qualités matérielles et esthétiques extraordinaires. A partir d'une douzaine d'objets représentatifs, le numéro 3/02 tente de stimuler l'intérêt pour cette période.

Aujourd'hui encore, les femmes sont fortement sous-représentées dans le monde de la construction. Pourtant, l'aménagement du milieu bâti s'est toujours fait avec leur participation. Le numéro 4/02 rend hommage aux réalisations des femmes exerçant des métiers de la construction et montre que le chemin sera encore long avant de parvenir à l'égalité des femmes avec leurs collègues masculins.

### Aide pédagogique concernant le patrimoine industriel

Depuis longtemps, les élèves de nos classes vendent chaque année des centaines de milliers d'écus d'or en chocolat. Et chaque année, nous proposons aux enseignants un document leur permettant de faire mieux comprendre aux adolescents la raison d'être de cette vente. Le dossier de l'année passée en revue était consacré au patrimoine industriel. Soixante sites, où il est possible de voir ou de visiter des témoins intéressants du patrimoine industriel, sont notés sur une carte géographique de la Suisse. L'éventail va des moulins et des filatures aux usines hydrauliques et aux mines. Le dossier est complété par des documents de travail contenant des informations et des travaux à faire soi-même.

### Dortoirs de grand style

Un camp de vacances dans une vieille et belle demeure? C'est possible, grâce à Patrimoine suisse. En juin, le site

www.patrimoinesuissesuisse.ch a créé une liste de lieux d'hébergement collectif intéressants du point de vue historique et architectonique. Une trentaine d'établissements des quatre coins de la Suisse y sont répertoriés et décrits par le texte et l'image. Ils nous invitent à organiser notre prochain camp de vacances dans une maison au cachet particulier. La sélection proposée est régulièrement mise à jour et complétée. Un tuyau à souffler à l'oreille des enseignants et des animateurs de jeunesse.

### **A la découverte du patrimoine: Mürren**

La collection A la découverte du patrimoine a été lancée par Patrimoine suisse en 2001 et propose des promenades architecturales dans des localités touristiques. Le deuxième dépliant emmène à la découverte de la station de Mürren, dans l'Oberland bernois. D'une présentation attrayante, l'opuscule en question présente une sélection de 20 édifices, de la première ferme remontant au XVII<sup>e</sup> siècle au restaurant tournant planté au sommet du Schilthorn en passant par les premières constructions touristiques. Les prochaines balades sont en préparation.

### **Activités médiatiques, exposés et articles**

Nos activités médiatiques se sont maintenues au même niveau que les années précédentes. L'information régulière des médias est devenue la norme. Les comptes rendus dans les journaux, les périodiques, la radio et la télévision ont visiblement augmenté. Tous les projets et toutes les manifestations d'une certaine ampleur sont accompagnés d'un travail d'information approprié.

Le secrétariat est sans cesse sollicité de participer à des colloques ou de rédiger des contributions destinés à des publications, etc. Les exposés que nous avons prononcés à la journée organisée à Winterthur à l'occasion des 200 ans du patrimoine industriel, à un symposium qui a eu lieu à Elm sur l'avenir des constructions agricoles dans les régions de montagne, et lors de nos propres séminaires ont recueilli un bon écho. Notre publication sur les plus beaux bains de Suisse a été présentée dans un reportage de la télévision suisse. Un article sur l'aménagement des installations servant à exploiter l'énergie solaire est actuellement à l'impression. Le président a représenté Patrimoine suisse lors d'un débat consacré au Rigiplatz de Zurich.

### **Relations publiques et recrutement**

Les activités du secrétariat en la matière ont encore été développées. Certes, il nous est toujours impossible de mener de coûteuses campagnes, mais même les actions plus modestes produisent des effets. C'est le cas de la diffusion de notre nouvelle image visuelle et l'impression de prospectus destinés au recrutement de membres, qui sont distribués de manière ciblée. Les petits blocs de Post-it et les bonbons à la menthe au format carte de crédit sont des supports publicitaires à offrir qui véhiculent tout simplement un

message en faveur de Patrimoine suisse et du patrimoine national.

### **Liste rouge**

Des constructions désaffectées de grande valeur historique sont souvent laissées à l'abandon, parce que leurs propriétaires n'ont pas la sensibilité ou l'argent nécessaire à leur entretien. Mis en vente, ces objets peuvent tomber dans l'escarcelle de spéculateurs qui les détruisent à l'insu du grand public. Patrimoine suisse entend attirer l'attention sur ces constructions en publiant la liste sur Internet. Si la population est mieux informée, elle pourra peut-être contribuer à éviter la démolition. Dans l'idéal, la liste peut mettre en contact propriétaires et milieux intéressés et ainsi aider à préserver les objets menacés. Des projets similaires ont été mis sur pied en Angleterre avec un succès certain. La Liste rouge devrait être présentée publiquement au début de la nouvelle année.

### **Contributions pour des projets**

Avec Robert Maillart et Christian Menn, Alexandre Sarrasin (1895–1976) est considéré comme l'un des plus grands constructeurs de ponts qu'a connus la Suisse. Patrimoine suisse a accordé une contribution à l'Association romande des archives de la construction moderne pour monter une exposition sur cet ingénieur de renom. L'exposition doit également être montrée en Valais, région où les ouvrages de Sarrasin sont particulièrement nombreux.

Hans Marti (1913–1993) a fait partie de cette première génération d'aménagistes qui, après la création de l'Association suisse pour l'aménagement national en 1943, s'est vouée entièrement à l'aménagement du territoire en Suisse. A preuve ses nombreuses planifications, dont certaines sont exemplaires. Patrimoine suisse apporte une aide à la publication d'un ouvrage consacré à l'action de Hans Marti, qui devait du reste être plus tard nommé membre d'honneur de Patrimoine suisse.

Durant l'année sous revue, des contributions, puisées dans les provisions constituées les années précédentes, ont été versées pour les projets suivants: le Musée forestier de Ballenberg, le guide de la Fédération suisse des architectes paysagistes, l'établissement d'une liste ICOMOS des parcs et jardins historiques.

## **3. Manifestations**

### **L'architecture alpine entre l'art, le kitsch et le commerce**

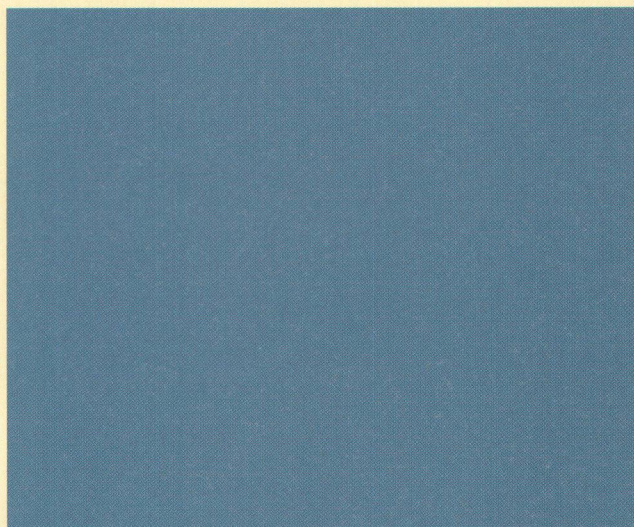
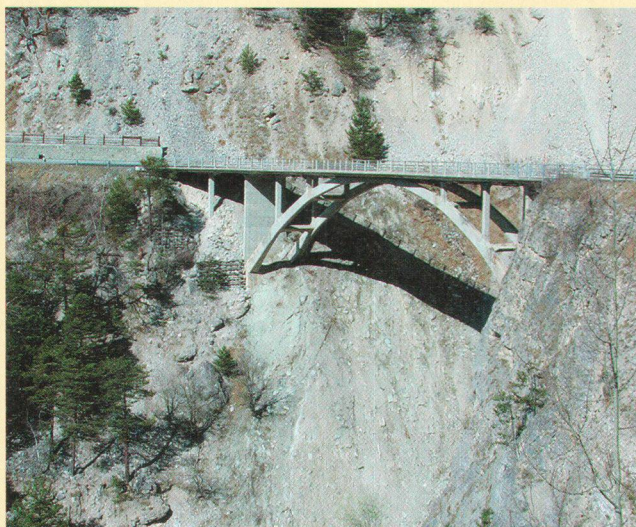
Dans le cadre de l'Année internationale de la montagne, Patrimoine suisse a organisé à Kandersteg, les 5 et 6 septembre 2002, une rencontre sur l'art de la construction dans les Alpes. A cette occasion, il est apparu que celui-ci devait répondre à des intérêts très différents et souvent difficile-

# Rapport Annuel 2002

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA  
PROTECZIUN DA LA PATRIA



Photo: Guido Basaglia



**Architecture alpine : Nouveau restaurant sur le Wildspitz ZG**

**Architecture contemporaine : à côté des villas d'industriels : Prix Wakker à Turgi AG**

**Les ponts d'Alexandre Sarrasin : Ponts des Petits Pontis, Vissoie VS**

ment conciliables. Mais des exemples montrent ce que peut être le développement d'une urbanisation alpine contemporaine, respectueux des témoins du patrimoine architectural et ouvert à la nouveauté sans pour autant sombrer dans le kitsch. Cette rencontre a suscité un remarquable écho dans les médias.

## **L'avenir des gares en question**

Depuis des années, les transports publics sont chahutés par les mutations structurelles en cours. De nombreuses gares doivent ainsi s'adapter aux nouveaux besoins du trafic et de

la clientèle, quand elles ne sont pas condamnées à disparaître. La question qui se pose régulièrement est de savoir si les objets historiques peuvent être conservés en dépit des besoins nouveaux. Le 7 novembre 2002, Patrimoine suisse a mis sur pied à Rapperswil (SG) une journée consacrée à l'avenir des gares qui a été suivie par un public attentif. Le débat a porté sur les moyens d'éviter l'opposition frontale entre les intérêts publics de la conservation des biens culturels d'une part, les besoins de la mobilité d'autre part. Plusieurs projets exemplaires ont également été présentés.

### **Prix Wakker: Turgi (AG)**

Le Prix Wakker 2002 a été attribué à la commune de Turgi. C'est la deuxième fois qu'une commune d'une agglomération urbaine se voit récompenser pour le travail exemplaire accompli en vue de développer un habitat de qualité. Malgré sa taille modeste et sa situation entre les pôles d'attraction de Baden et de Brugg, Turgi a su garder son identité propre. La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 29 juin à Turgi lors d'une fête villageoise. Theo Wenger, le maire de la localité, a reçu le prix des mains de notre président. Dans son allocution, le conseiller d'Etat Peter Beyeler a souligné l'importance que revêtent de nos jours la question des agglomérations et l'attention que lui voue la sauvegarde du patrimoine. Un petit «Voyage chez le lauréat du Prix Wakker» a de nouveau été publié. Ce fascicule invite les personnes intéressées et les écoles à se rendre sur place pour mieux apprécier l'évolution de la commune primée.

### **Prix Heimatschutz: murs de pierre sèches**

Le Prix Heimatschutz a été décerné en 2002 à l'Association pour la Sauvegarde des Murs de Pierres Sèches (ASMPS). Les murs de pierres sèches sont les témoins fascinants d'un mode révolu de construction artisanale et ils caractérisent aujourd'hui encore le paysage rural traditionnel de la Suisse. Mais les profonds changements structurels qui ont affecté l'agriculture ont fait que l'entretien de ces murets a été abandonné. Des centaines de kilomètres de murs de pierres sèches sont aujourd'hui menacés d'écroulement. La petite ASMPS se propose de les reconstruire dans l'ensemble du Jura. Elle contribue ainsi à la préservation de ces précieux éléments du paysage jurassien. La cérémonie de remise du prix a eu lieu au Bémont, en octobre, en présence de la ministre jurassienne Anita Rion.

### **Prix Schulthess des jardins: parcs historiques**

Le Prix 2002 était placé à l'enseigne des «parcs et jardins historiques». Il a été attribué à Martine et Sigmund von Wattenwyl, propriétaires du château d'Oberdiessbach (BE), ainsi qu'à Verena Baerlocher, propriétaire du Löwenhof de Rheineck (SG). Les deux parcs sont deux biens culturels de grande valeur qui impressionnent par leur remarquable mariage d'architecture et d'environnement plastique et fascinent par leur riche substance originale. Les installations privées du château d'Oberdiessbach et du Löwenhof de Rheineck frappent aussi par l'engagement très actif des familles de propriétaires. La remise du prix s'est déroulée lors d'une cérémonie organisée à Oberdiessbach en présence de la conseillère d'Etat Dora Andres. La brochure que Patrimoine suisse a publiée en marge du prix a aussi été bien accueillie.

### **Cours sur le «droit de recours des organisations»**

Plus d'une dizaine de membres des comités de section ont participé à un cours interne consacré aux possibilités et aux limites du droit de recours des organisations environnementales. Ce thème revêt une extrême importance, parce que ce

droit de recours subit régulièrement de vives attaques et que les associations de protection de l'environnement sont prises comme bouc émissaire et considérées comme un frein au développement économique. Les nouvelles directives en la matière ont été introduites à cette occasion.

### **Semaine de travail aux Bois (JU)**

Cette année, la semaine de travail et vacances a eu lieu aux Bois à mi-octobre. Le programme, qui prévoyait la réfection d'un mur de pierres sèches autour du dernier cimetière des victimes de la peste dans le Jura, a suscité un intérêt considérable. Une cinquantaine de personnes de 5 à 60 ans et plus, venues des quatre coins de la Suisse, ont profité de l'occasion pour découvrir l'art de la construction des murs de pierres sèches et travailler elles-mêmes de leurs mains. Par un splendide temps automnal, il leur est resté assez de temps pour jouir des beautés de la nature dans les Franches-Montagnes.

### **Excursions printanière et automnale**

En avril, un imposant groupe de membres et de personnes intéressées a visité les Tre Castelli de Bellinzone. L'imposant dispositif fortifié a été admis récemment au patrimoine mondial de l'Unesco. Il y a une quinzaine d'années, l'architecte tessinois Aurelio Galfetti a restauré le Castelgrande, réussissant à instaurer un dialogue passionnant entre l'architecture contemporaine et le passé.

En automne, un autre groupe a sillonné l'Entlebuch. En 2001, une région suisse a, pour la première fois, été déclarée réserve de la biosphère suivant les critères définis par l'Unesco. La traversée des localités de l'Entlebuch a été particulièrement appréciée, de même que le Chalet Jenny à Escholzmatt et le paysage de marais du petit Entental, où un débat s'est engagé au sujet de l'avenir des granges typiques de la région.

## **4. Politique**

### **Nouvelle révision de l'OAT**

La loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a été modifiée en 1998. L'ordonnance a été elle aussi révisée à l'époque et voici qu'une nouvelle modification s'annonce. Cette dernière a pour but d'assouplir les dispositions régissant les constructions hors de la zone à bâtir qui sont en contradiction avec l'affectation de la zone. Le projet de révision tente de régler quelques questions mais conserve un système très compliqué et extrêmement peu satisfaisant. Le fait que les constructions existantes pourront être entièrement démolies et reconstruites, dans la mesure où elles ne sont pas explicitement placées sous protection, est particulièrement discutable, surtout qu'elles peuvent être dans le même temps agrandies et déplacées. Il est manifeste que cet assouplissement va modifier en profondeur, au fil des années, l'aspect de nos paysages. C'est pourquoi Patrimoine suisse rejette la révision et demande une réorientation fondamentale du traitement des bâtiments existants hors des zones à bâtir.



# Rapport Annuel 2002

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA  
PROTECZIUN DA LA PATRIA

## Révision de la lex Friedrich

Depuis 20 ans, l'acquisition d'une résidence secondaire par une personne de l'étranger est régie par une loi fédérale. Cette acquisition est soumise à un régime d'autorisation et ne peut porter que sur une surface d'habitation nette de 100 m<sup>2</sup> au maximum. A la suite des exigences avancées par des milieux touristiques, cette limite devrait être étendue à 250 m<sup>2</sup>. La multiplication par deux de la dimension admise pour les logements entraînerait une augmentation massive de la demande et provoquerait une dissémination accrue de l'habitat dans le paysage. Étendre la limite maximale autorisée est en contradiction avec le principe de l'utilisation économe du sol ancré dans la LAT et avec l'objectif visé par le Conseil fédéral, qui entend limiter la croissance de l'urbanisation. Patrimoine suisse rejette par conséquent la révision de l'ordonnance qui nous est proposée.

## Droit de recours des organisations

Deux nouvelles interventions, qui demandent que le droit de recours des organisations environnementales soit aboli ou restreint, ont été déposées aux Chambres fédérales. Avec les autres organisations habilitées à faire recours, nous effectuons du lobbying pour renforcer nos positions.

## Convention alpine

La ratification de la convention alpine aux Chambres fédérales a été reportée à des jours meilleurs en raison de la décision négative de la commission. Comme l'Allemagne, l'Autriche et la Principauté du Liechtenstein ont déjà ratifié ce texte, les manœuvres dilatoires de la Confédération helvétique semblent plutôt minables, pour nous qui pensions que la Suisse était toujours à la pointe du combat pour l'environnement.

## Introduction de parcs naturels et de parcs paysage d'importance nationale

L'automne dernier, le DETEC a mis en consultation une révision partielle de la LPN dont l'objectif est de créer une base légale pour la création de parcs naturels et de parcs paysage d'importance nationale. Trois types de parcs sont prévus: les parcs nationaux, les parcs paysage (100 km<sup>2</sup> au minimum, avec revalorisation de la nature, du paysage et de la culture) et les parcs naturels (6 km<sup>2</sup> au minimum, à proximité de zones urbaines à forte densité de population). La Confédération définit les critères, attribue les labels et peut allouer des contributions. Aux yeux de Patrimoine suisse, la proposition mérite amplement d'être soutenue. Pour nous, les parcs paysage présentent un intérêt tout particulier, du moment qu'ils tiennent compte du patrimoine culturel d'une région.

## Révision de l'ordonnance sur la poste

L'ordonnance sur la poste en vigueur actuellement vise à encourager la diversité de la presse en Suisse. Selon le projet de révision présenté, il s'agit à présent, pour des raisons d'économie, de restreindre l'octroi du tarif préférentiel censé encourager les revues vendues par abonnement

(comme Heimatschutz/Sauvegarde). Pour Patrimoine suisse, les frais de port tripleraient, ce qui correspond à une dépense annuelle de 50'000 francs. Vouloir faire des économies dans ce domaine est aussi en contradiction avec la politique de la Confédération, qui reconnaît officiellement le travail des organisations de protection de la nature et du patrimoine et les soutient financièrement. Patrimoine suisse a opposé un rejet clair et net au projet de révision.

## Concept en matière d'énergie éolienne

Une conception nationale en matière d'énergie éolienne est actuellement en préparation. Patrimoine suisse est représenté au sein de la commission créée à cet effet. L'encouragement des énergies renouvelables bénéficie sans doute de notre soutien, mais, en ce qui concerne l'énergie éolienne, il soulève quelques questions du point de vue de l'économie environnementale. Il s'agira pour commencer de définir des zones potentielles, où les intérêts techniques de l'éolien sont compatibles avec les intérêts du paysage.

## 5. Affaires internes

### La nouvelle identité visuelle fait son chemin

Cinq sections ont déjà adapté leur identité visuelle à celle de Patrimoine suisse: Appenzell Rh.-Ext., Bâle-Ville, Grisons, Jura et Neuchâtel. D'autres ont annoncé vouloir faire le pas dans le courant de l'année. Nous nous rapprochons progressivement de notre objectif final, qui est de nous présenter sous les mêmes habits et sous des noms aussi peu nombreux que possible.

### Assemblée des délégués

Dans son discours d'ouverture, Christoph Schläppi a émis quelques réflexions à propos du débat esthétique en général et en particulier au sein de Patrimoine suisse. Le texte de cette allocution a été publié (en allemand) dans le no 4/02 de notre périodique.

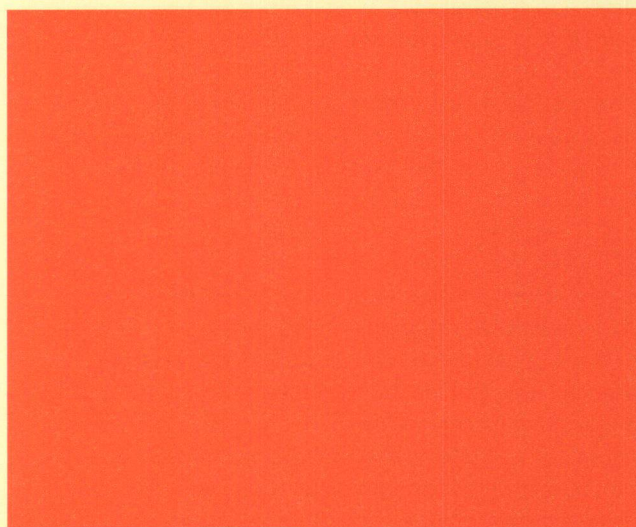
Suite au retrait de Robert Steiner du bureau, le siège de second vice-président était vacant: à une très confortable majorité, les délégués ont élu Christoph Schläppi, historien de l'architecture, à ce poste. L'ordre du jour prévoyait aussi l'élection de l'organe de révision. Ces dernières années, certains ont pu avoir l'impression que la société KPMG Fides Peat, qui déploie ses activités dans le monde entier, s'occupait des intérêts de notre association de manière peu satisfaisante. Le comité a donc soumis une nouvelle candidature aux délégués. A l'unanimité, la société ArgoConsilium, de Stäfa, a été élue en tant que nouvel organe de révision.

### Comité central et bureau

A l'occasion de sa première réunion de l'année, le comité central a adopté de nouvelles directives internes relatives aux recours. Ce texte a une particularité, il comprend aussi des



Photo: SU/SP



**Un avenir pour un cimetière des pestiférés : Semaine de travail aux Bois JU**  
**Grande influence sur le paysage : Eolienne en Jura**  
**Fait partie du paysage: Etable, tombée en ruine au Prättigau GR**

règles sur l'usage responsable du droit de recours. Le comité central a aussi délibéré de la charte de l'Association Métropole Suisse sur l'avenir de la Suisse urbaine.

Fin novembre, le comité central s'est réuni pour une séance de deux jours. Le premier volet a été consacré à l'avenir de Patrimoine suisse. Trois grands thèmes ont été discutés de manière approfondie: a) le positionnement global de Patrimoine suisse, b) la collaboration entre les sections et le secrétariat et c) les champs d'action des sections. A l'occasion de la réunion ordinaire, le programme d'activité et le budget 2003 ont été approuvés. Comme de nombreuses acti-

vités nouvelles ont été entreprises ces trois dernières années, le programme d'activité met l'accent sur la consolidation interne. Durant l'année à venir, les événements politiques et la collecte de fonds devraient aussi mobiliser davantage nos énergies.

Les sept membres du bureau ont tenu cinq séances d'une journée, pour examiner à chaque fois un ordre du jour chargé. En avril a eu lieu la visite du moulin de Ftan.

#### **Secrétariat**

Fin janvier, le secrétariat s'est installé dans ses nouveaux bureaux à la Seefeldstrasse 5a, non loin de la gare de

# Rapport Annuel 2002

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA  
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Zurich-Stadelhofen. Cette position centrale est très appréciée des visiteurs et du personnel. Bien que l'immeuble ait besoin de quelques travaux d'entretien, il convient parfaitement à l'activité de Patrimoine suisse. La surface plus étendue permet d'accueillir trois places de travail supplémentaires, qui étaient du reste absolument nécessaires.

L'an passé, les capacités de travail du secrétariat ont été encore augmentées. En mars, Peter Egli, nouveau collaborateur dans le domaine de l'architecture et de la protection du patrimoine, est venu renforcer notre équipe. Après un apprentissage de dessinateur en bâtiment à Berne, il a étudié l'architecture à la Haute école spécialisée bernoise. Pour la première fois dans l'histoire de Patrimoine suisse, nous nous sommes engagés dans la formation d'apprentis. L'été dernier, Laurence Zehnder a commencé son apprentissage d'employée de commerce. Autre nouveauté absolue: la présence parmi nous durant toute l'année d'un jeune effectuant son service civil.

Pendant plus de deux ans, Katja Casciero a géré le secrétariat avec passion et circonspection. Elle a malheureusement décidé de nous quitter. Sa remplaçante, Christina Biland, est déjà à l'œuvre.

## In memoriam

En décembre, nous avons appris avec tristesse le décès du professeur Albert Knöpfli, membre d'honneur. Fondateur et directeur de l'Institut pour la conservation des monuments historiques à l'EPF de Zurich, il avait à ce titre rendu un service énorme non seulement à la formation des architectes mais aussi au perfectionnement des spécialistes. Son approche globale des problèmes a marqué les débats autour de la conservation des monuments historiques et de la sauvegarde du patrimoine et a incité ces deux domaines à s'engager dans de nouvelles directions.

## Effectif des membres le 15 novembre 2002

Depuis bientôt vingt ans, Patrimoine suisse fait face à une diminution du nombre de ses membres. En 2001, le comité central a chargé le secrétariat de passer à l'action pour trouver de nouveaux membres et d'apporter son soutien aux sections. Désormais, des groupes-cibles ont été définis et des cartes d'adhésion sont envoyées en réponse à toutes les commandes de publications. La tendance des années passées s'est pour la première fois ralentie, et tout semble indiquer que nous pourrions l'inverser ces prochaines années. Les initiatives de recrutement prises par les sections et le secrétariat sont payantes. Les sections de Bâle-Ville, Glaris, Berne, Genève, Fribourg et des Grisons ont enregistré une augmentation du nombre de leurs membres.

| Section            | 2002 | 2001 | Trend |
|--------------------|------|------|-------|
| Argovie            | 926  | 935  | ↓     |
| Appenzell Rh.-Ext. | 667  | 731  | ↓↓↓   |
| Berne              | 3408 | 3335 | ↑     |

|                 |              |              |          |
|-----------------|--------------|--------------|----------|
| Bâle-Campagne   | 344          | 315          | ↑↑       |
| Bâle-Ville      | 571          | 582          | ↓        |
| Engadine        | 271          | 280          | ↓        |
| Fribourg        | 164          | 158          | ↑        |
| Genève          | 574          | 567          | ↑        |
| Glaris          | 547          | 528          | ↑        |
| Grisons         | 344          | 335          | ↑        |
| Gruyère         | 115          | 120          | ↓        |
| Suisse centrale | 507          | 529          | ↓        |
| Jura            | 121          | 126          | ↓        |
| Neuchâtel       | 247          | 259          | ↓        |
| Haut-Valais     | 235          | 238          | ↓        |
| St-Gall / AI    | 693          | 721          | ↓        |
| Schaffhouse     | 331          | 357          | ↓↓↓      |
| Soleure         | 583          | 592          | ↓        |
| Schwytz         | 151          | 154          | ↓        |
| Thurgovie       | 575          | 597          | ↓        |
| Tessin          | 1622         | 1659         | ↓        |
| Vaud            | 760          | 764          | ↓        |
| Valais romand   | 259          | 270          | ↓        |
| Zoug            | 339          | 338          | ↑        |
| Zurich          | 1938         | 1952         | ↓        |
| <b>Total</b>    | <b>16292</b> | <b>16442</b> | <b>↓</b> |

↓/↑ Variation 0-5 %

↓↓/↑↑ Variation 5-10 %

↓↓↓/↑↑↑ Variation > 10 %

## Soutien des donateurs et bienfaiteurs

A la fin de l'année, Patrimoine suisse s'est adressé à ses membres pour collecter des dons. Des fonds ont été récoltés à l'appui d'une campagne destinée à sauver d'anciennes maisons en bois. Le motif de cette campagne était la disparition de la maison Nideröst, à Schwytz, la plus vieille maison en bois d'Europe. Le bilan est extrêmement réjouissant: les versements envoyés représentent un total de plus de 65 000 francs (état fin février 2003). Nous remercions tous les donateurs et donatrices de leur soutien!

Le legs d'Alice Wäckerlin pour doter le Prix Wakker, annoncé il y a un an, représente la belle somme de 500 000 francs et nous a été versé en tout début d'année. Cette généreuse et prévoyante donation nous permet de ne plus devoir, ces prochaines années, financer le montant et les frais du Prix Wakker en puisant dans nos moyens généraux. Madame Wäckerlin a droit à nos remerciements tout particuliers.

Nous remercions tout aussi chaleureusement les donateurs suivants: la famille qui a institué le Prix Schulthess des jardins a, pour la sixième fois, doté le fonds de 150 000 francs, ce qui permet de déployer une activité unique en son genre dans le domaine des jardins. Quant à la fondation Kiefer-Hablitzel, dont l'origine remonte à un couple de Suisses de l'étranger établis au Brésil, elle nous a alloué un montant de

22 000 francs. Gertrud Dreifuss a pensé à Patrimoine suisse sur ses dernières volontés en nous léguant 10 000 francs.

### Finances

Les comptes annuels 2002 ne sont pas tout à fait à la hauteur des boucllements positifs des années précédentes. Le produit des dons spontanés et des legs a sensiblement baissé, et il a fallu compenser cette diminution par un prélèvement plus important dans le fonds d'action. Cette ponction dans le capital doit toutefois être considérée comme un investissement dans le futur.

## 6. Considérations finales

Patrimoine suisse a derrière lui une année d'intense activité. Sur tous les fronts, nous nous sommes investis pour donner un avenir au patrimoine. On peut estimer, sans aucune exagération, que notre organisation est désormais vue sous un éclairage nouveau. Le cap choisi doit absolument être maintenu avec une énergie redoublée. Mais la population, notamment en Suisse romande, doit encore mieux se rendre compte que Patrimoine suisse et ses sections font partie du même ensemble. Les discussions internes ont une très grande importance pour nous positionner le mieux possible et être perçus comme une seule et même organisation.

Parmi les principaux défis à relever, mentionnons la future organisation du paysage. La législation sur l'aménagement du territoire, récemment modifiée, a fait espérer que le développement des constructions hors des zones à bâtir était réglé correctement et avec mesure, et qu'il était sous contrôle. Dans la pratique, c'est le contraire que l'on constate. Plus le temps passe et plus les constructions se multiplient, alors que le nombre de logements ne cesse d'augmenter, contrairement aux objectifs visés par l'Office fédéral du développement territorial. Nos paysages traditionnels se dégradent insensiblement et le patrimoine qu'ils représentent perd de sa valeur sous la pression des intérêts utilitaires. Les problèmes sont particulièrement évidents dans l'espace alpin. Les dispositions applicables à la construction hors des zones à bâtir, définies en 1980 et précisées par la suite, sont aujourd'hui soumises à un processus d'érosion permanent. Nul ne peut dire quand cette évolution arrivera à son terme.

Les grandes mutations en cours dans l'agriculture et les changements provoqués par l'émergence des loisirs dans la société moderne sont à l'origine de cette tendance. La situation empire encore sous l'effet de la propagation d'une conception discutable de la «sauvegarde du patrimoine». On pense souvent que chaque bâtiment doit être conservé, ce qui justifierait n'importe quelle affectation.

Les personnes impliquées dans des procédures d'autorisation sont enclines à se perdre et à s'empêtrer dans les détails.

Compliquée et fort peu intelligible, la législation leur est d'un piètre secours. C'est pourquoi il nous faut préconiser des solutions compréhensibles et compatibles avec le patrimoine. Une vision de l'espace rural détachée de la législation en vigueur, de même que la mise au point de nouveaux principes directeurs, sont requises de toute urgence. Il faut aussi absolument définir de nouveaux objectifs concernant le paysage rural traditionnel de demain. Patrimoine suisse peut et doit jouer un rôle de précurseur dans ce domaine. Le paysage ne doit pas devenir le jouet d'intérêts à courte vue.

Approuvé par le comité centrale, à l'intention de l'assemblée des délégués, le 29 mars 2003.

Le président:  
**Caspar Hürlimann**

Le secrétaire général:  
**Philipp Maurer**

Les sections de Patrimoine Suisse présentent leur activité détaillée dans leur propre rapport annuel, disponible aux adresses figurant en troisième page de couverture de la revue.

# Comptes Annuels 2002

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA  
PROTECZIUN DA LA PATRIA

| Bilan au 31 décembre              | 2002                |  | 2001                |  | 2002                               |                     | 2001 |                     |
|-----------------------------------|---------------------|--|---------------------|--|------------------------------------|---------------------|------|---------------------|
| ACTIFS                            | Fr.                 |  | Fr.                 |  | PASSIFS                            | Fr.                 |      | Fr.                 |
| Actif circulant                   | 1,375,637.29        |  | 1,482,179.71        |  | Fonds étrangers                    | 428,396.20          |      | 496,579.35          |
| Caisse, Poste, Banques            | 137,450.89          |  | 197,043.11          |  | Créanciers                         | 119,872.55          |      | 179,400.50          |
| Placement à terme                 | 0.00                |  | 500,000.00          |  | Passifs transitoires               | 21,023.65           |      | 4,678.85            |
| Créances envers                   |                     |  |                     |  | Part des sections de l'Ecu d'or    | 287,500.00          |      | 312,500.00          |
| • des sections                    | 43,940.00           |  | 44,921.00           |  | Provisions                         | 1,650,615.80        |      | 1,376,464.05        |
| • la vente de l'Ecu d'or          | 1,055,000.00        |  | 625,000.00          |  | • pour subsides accordés           | 244,500.00          |      | 266,500.00          |
| Débiteurs divers                  | 12,741.95           |  | 23,255.55           |  | • pour projets de l'Ecu d'or       | 1,003,419.55        |      | 708,745.05          |
| Provision sur débiteurs           | -1,000.00           |  | -1,000.00           |  | • pour renforcement du secrétariat | 290,000.00          |      | 275,000.00          |
| Débiteurs (impôts anticipés)      | 23,253.25           |  | 24,407.80           |  | • pour actions diverses            | 112,696.25          |      | 126,219.00          |
| Livres                            | 0.00                |  | 2,480.00            |  | Fonds                              | 4,624,303.50        |      | 4,305,153.45        |
| Actifs transitoires               | 104,251.20          |  | 66,072.25           |  | • Fonds Rosbaud                    | 1,740,612.30        |      | 1,993,390.20        |
| Actif immobilisé                  | 2,950,479.00        |  | 2,195,934.00        |  | • Fonds Prix Schulthess du jardins | 666,593.10          |      | 536,665.15          |
| Immeubles                         | 2.00                |  | 2.00                |  | • Fonds actions                    | 1,115,536.00        |      | 1,085,536.00        |
| Mobilier, Bibliothèque, Médailles | 3.00                |  | 3.00                |  | • Fonds Prix Wakker                | 470,000.00          |      | 200,000.00          |
| Hardware et logiciels             | 1.00                |  | 1.00                |  | • Fonds d'entretien Moulin de Ftan | 206,500.00          |      | 64,500.00           |
| Titres                            | 2,825,473.00        |  | 2,070,928.00        |  | • pour des fonds réservés          | 425,062.10          |      | 425,062.10          |
| Prêts                             | 125,000.00          |  | 125,000.00          |  | Fortune                            | 60,915.89           |      | 56,304.11           |
| Actif des Fonds                   | 2,438,115.10        |  | 2,556,387.25        |  | Report au 1.1.2002                 | 56,304.11           |      |                     |
| Fonds Rosbaud                     | 1,761,166.70        |  | 2,014,067.50        |  | Excédent de recettes 2002          | 4,611.78            |      |                     |
| Fonds Prix Schulthess du Jardin   | 676,948.40          |  | 542,319.75          |  |                                    |                     |      |                     |
|                                   | <b>6,764,231.39</b> |  | <b>6,234,500.96</b> |  |                                    | <b>6,764,231.39</b> |      | <b>6,234,500.96</b> |

| Compte de recettes et de dépenses            | 2002                |  | 2001                |  | 2002                                |                     | 2001 |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|--|-------------------------------------|---------------------|------|---------------------|
| RECETTES                                     | Fr.                 |  | Fr.                 |  | DEPENSES                            | Fr.                 |      | Fr.                 |
| Cotisations des membres et donateurs         | 307,540.00          |  | 308,443.00          |  | Activités protection du patrimoine  | 761,443.05          |      | 853,455.40          |
| Subvention fédérale                          | 200,000.00          |  | 190,000.00          |  | Conseils et projets                 | 181,771.70          |      | 307,598.95          |
| Part au produit de l'Ecu d'or                | 575,000.00          |  | 625,000.00          |  | Informations et relations publiques | 399,239.55          |      | 413,044.85          |
| Dons et legs                                 | 700,468.00          |  | 465,982.95          |  | Manifestation                       | 165,916.05          |      | 118,113.30          |
| Recettes financières (net)                   | 75,801.20           |  | -142,582.25         |  | Divers                              | 14,515.75           |      | 14,698.30           |
| Ecu d'or 2002                                | 480,000.00          |  | 0.00                |  | Secrétariat                         | 613,470.92          |      | 514,438.40          |
| Contributions à des projets                  | 172,000.00          |  | 9,000.00            |  | Charges de personnel                | 476,143.25          |      | 395,827.40          |
| Recettes divers                              | 56,680.90           |  | 12,498.50           |  | Autres dépenses                     | 137,327.67          |      | 118,611.00          |
| Prélèvements des fonds et des provisions     |                     |  |                     |  | Autres dépenses d'exploitation      | 1,721,904.00        |      | 824,700.70          |
| • Fonds d'action                             | 70,000.00           |  | 198,000.00          |  | Organes de l'association et membres | 37,719.40           |      | 25,850.60           |
| • Fonds Prix Schulthess du jardin            | 60,000.00           |  | 60,000.00           |  | Gestion comptable                   | 18,627.85           |      | 19,444.75           |
| • Fonds Rosbaud                              | 251,614.15          |  | 386,608.35          |  | Dépenses immeubles                  | 8,231.50            |      | 5,117.10            |
| • Fonds Prix Wakker                          | 30,000.00           |  | 0.00                |  | Dotation à sections                 | 287,500.00          |      | 307,000.00          |
| • Fonds d'entretien Moulin de Ftan           | 8,000.00            |  | 0.00                |  | Dotation au fonds et provisions     | 1,338,395.95        |      | 458,719.45          |
| • Provision pour renforcement du secrétariat | 85,000.00           |  | 85,000.00           |  | Acquisition des moyens              | 31,429.30           |      | 8,568.80            |
| • Provisions dissoutés                       | 29,325.50           |  | 13,500.00           |  | Excédent de recettes                | 4,611.78            |      | 18,856.05           |
|  | <b>3,101,429.75</b> |  | <b>2,211,450.55</b> |  |                                     | <b>3,101,429.75</b> |      | <b>2,211,450.55</b> |



Approuvé par le comité centrale, à l'intention de l'assemblée des délégués, le 29 mars 2003.

Le président: **Caspar Hürlimann**  
Le secrétaire général: **Philipp Maurer**